

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°1

Pièce n°5b

PLAN DE ZONAGE

Plan du bourg
de CHEVRY COSSIGNY

1 : 2 000

Document approuvé le :

- UA
- Ua
- UB
- UH
- UX
- AU
- A
- AZH
- N
- NZH

La totalité du territoire communal est soumis au respect des OAP thématiques concernant le développement durable et la taille des logements

■ Secteurs soumis au respect des OAP thématiques de densité

■ Secteurs soumis au respect des OAP sectorielles

■ Nuisances sonores

■ Enveloppe d'alerte de zone humide potentielle de classe 3 (DRIEE) incluant les unités fonctionnelles de zones humides potentiellement prioritaires

■ Espace Boisé Classé

■ Lisière non constructible de 50 m autour d'un boisement de plus de 100 ha

Éléments à préserver au titre des articles L.151.16, L.151.19 et L.151.23 du CU

■ Périmètre de préservation de la diversité commerciale

■ Patrimoine bâti remarquable■ Corridors écologiques

■ Espace vert privé

■ Mares et plans d'eau■ Rûs■ Arbres remarquables